



#NoBirdFlu - Document de présentation de la campagne

L'influenza aviaire, plus communément appelée grippe aviaire, est une maladie virale très contagieuse qui touche principalement les volailles et les oiseaux aquatiques sauvages. Les foyers épidémiques d'influenza aviaire peuvent décimer les populations de volailles, perturber les chaînes d'approvisionnement et compromettre les moyens de subsistance des éleveurs. Ils peuvent également avoir une incidence sur la santé publique.

En Europe, les cas d'influenza aviaire augmentent généralement pendant les mois d'hiver, lorsque les oiseaux migrateurs se déplacent et se rassemblent sur le continent. Ces oiseaux peuvent entrer en contact avec des volailles et leur transmettre le virus. Entre octobre 2025 et juin 2026, près de 8 000 foyers épidémiques ont été détectés en Europe. Le nombre de détections chez les oiseaux sauvages était quatre fois plus élevé que l'hiver précédent. Dans les élevages de volailles, la plupart des infections résultaient d'un contact indirect avec des oiseaux sauvages. Cela souligne l'importance de mettre en œuvre des mesures de biosécurité rigoureuses afin de limiter l'introduction du virus depuis la faune sauvage et sa propagation d'un élevage à l'autre.

Heureusement, des mesures simples et proactives permettent de réduire le risque d'introduction ou de propagation du virus dans les élevages. Ces mesures ne concernent pas uniquement les éleveurs, mais également toute personne qui travaille dans un élevage de volailles ou qui le visite, notamment les travailleurs, les fournisseurs et les autres visiteurs.

Afin de mieux faire connaître ces mesures, cet automne, l'**Autorité européenne de sécurité des aliments** (EFSA) et la **Commission européenne** mènent une campagne conjointe destinée aux éleveurs et aux personnes travaillant avec des volailles. En suivant ces quelques mesures simples, ils peuvent contribuer à la protection de la santé animale et de la santé publique, à la stabilité de la production alimentaire et à la réduction des perturbations commerciales.

Publics cibles et pays concernés

Bien que les élevages de toutes tailles puissent être touchés par l'influenza aviaire, la campagne de 2026 ciblera en particulier les petits éleveurs et les élevages de basse-cour. Ce choix s'appuie sur des recherches indiquant que ce groupe pourrait être moins sensibilisé aux risques liés à l'influenza aviaire et aux mesures permettant d'en prévenir la propagation. Les petits élevages peuvent également rencontrer davantage de difficultés à appliquer ces mesures de manière systématique.

De même, bien que des ressources multilingues soient mises à la disposition de tous, la campagne se concentrera en particulier sur les pays ou régions où la production avicole est importante et qui ont été les plus touchés par l'influenza aviaire ces dernières années. Il s'agit notamment de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Hongrie, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal et de la Roumanie.



Comment participer?

Rejoignez-nous pour dire #NoBirdFlu et partagez les ressources de la campagne sur vos réseaux.

Une [boîte à outils](#) est disponible sur la [page web](#) de la campagne dans toutes les langues de l'UE et comprend :

- deux infographies fournissant des conseils sur les mesures à prendre ;
- des affiches rappelant visuellement les principales mesures à intégrer dans les habitudes quotidiennes ;
- du contenu prêt à l'emploi (une vidéo, des autocollants et des publications) destiné aux réseaux sociaux, afin de contribuer à diffuser le message au sein des communautés agricoles et au-delà.

En diffusant des conseils clairs et concrets sur la biosécurité dans les élevages, vous pouvez contribuer à réduire le risque d'influenza aviaire et protéger les volailles dans toute l'Europe.

5 mesures pour dire #NoBirdFlu

Les ressources de la boîte à outils reposent sur des mesures que les éleveurs et les personnes qui travaillent dans un élevage ou qui le visitent peuvent appliquer pour aider à prévenir ou à stopper la propagation de l'influenza aviaire.

1. CONTROLE DES ACCES

- Autorisez uniquement les personnes, véhicules, outils et caisses dont la présence est nécessaire dans l'exploitation.
- Portez toujours des vêtements propres, lavez-vous les mains et nettoyez vos chaussures lorsque vous pénétrez dans l'exploitation.
- Imposez des mesures de désinfection à toutes les personnes qui pénètrent dans l'exploitation et désinfectez tous les objets qui y sont apportés, en particulier s'ils ont récemment été en contact avec des volailles, des déchets avicoles ou des oiseaux sauvages.

2. NETTOYAGE COMPLET

- Nettoyez et désinfectez régulièrement toutes les installations, en particulier après chaque cycle de production.
- Séparez clairement les zones « propres » (en contact avec les animaux) et les zones « sales » (en contact avec les espaces extérieurs) de l'exploitation.
- Préservez les aliments pour animaux de toute contamination et mettez de l'eau potable fraîche à la disposition de votre cheptel.



3. PAS DE PLACE POUR LES OISEAUX SAUVAGES

- Dotez vos poulaillers de toitures solides, de murs étanches et de clôtures hermétiques.
- Évitez de déplacer des aliments d'un élevage à l'autre et veillez à ce qu'il n'y ait pas d'eau stagnante autour de l'exploitation.
- Protégez les espaces extérieurs au moyen de filets ou de clôtures grillagées et n'oubliez pas de vérifier régulièrement qu'ils ne présentent ni trous, ni interstices. Des dispositifs d'effarouchement ou de dissuasion peuvent également contribuer à éloigner les oiseaux sauvages.

4. UNE ESPÈCE, UN ESPACE

- Les différentes espèces de volailles (poulets, canards et dindes) doivent être tenues à l'écart les unes des autres afin d'éviter la propagation des maladies entre espèces.

5. DETECTION DES SIGNES

- Tout signe inhabituel dans votre élevage, comme une diminution de la consommation de nourriture ou d'eau, une mortalité soudaine ou d'autres symptômes de maladie, doit être immédiatement signalé à votre vétérinaire ou aux autorités sanitaires locales.
- Plus tôt vous agirez, plus vous aurez de chances d'endiguer un foyer épidémique grave d'influenza aviaire et de protéger vos élevages ainsi que ceux qui se trouvent à proximité.